

Publications économiques et financières



Synthèse annuelle 2020

N° 331 / Avril 2021

L'ÉCONOMIE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE EN 2020

Une fragilité accrue par l'enchaînement de multiples crises

Sur un fond de fragilités accumulées par plusieurs années de croissance ralentie, l'économie calédonienne a été confrontée en 2020 à de **multiples crises**. La Nouvelle-Calédonie est touchée dès le premier trimestre par la crise sanitaire de la Covid-19 qui impose un mois de confinement strict, mettant un coup d'arrêt à la plupart des activités, suivi d'un confinement externe durant toute l'année qui freine l'économie. L'année est également marquée par la tenue du 2nd référendum d'autodétermination en octobre¹, source d'incertitudes et d'agitations. Ce climat est aggravé en fin d'année par d'importantes tensions sociales et politiques liées au choix du repreneur de Vale NC qui paralysent le secteur nickel et affectent l'économie dans son ensemble. Enfin, le gouvernement a été dans l'incapacité de voter le budget 2021 dans le temps imparti.

La crise sanitaire a été contenue par les dispositifs de confinements interne et externe qui ont permis de parvenir rapidement à une situation de territoire « Covid free », exceptionnelle à l'échelle mondiale. Les impacts négatifs sur l'économie, dont la structure était moins vulnérable que celle d'autres territoires², ont été limités grâce à l'arsenal de mesures de soutien mis en place par l'État, le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie et les Provinces (chômage partiel, report de dettes fiscales et sociales, soutien de trésorerie ...) financé par un prêt de 28,5 Mds de l'AFD garanti par l'État. Le système bancaire a également soutenu activement les entreprises en mettant en œuvre les prêts garantis par l'État et les reports d'échéances. L'IEOM a mené une politique monétaire volontariste, avec de nouveaux dispositifs de lignes de crédits, amplifiés en montant et en durée, pour injecter toute la liquidité requise par cette crise.

Ainsi, **l'impact annuel** sur le PIB (confinement strict puis externe) de la crise de la Covid-19 est estimé entre 52 et 62 milliards XPF (soit entre 5,6 % et 6,7 % du PIB)³. La réduction de l'emploi salarié privé est limitée à -1,4 %, soit -950 emplois, et concentrée sur certains secteurs (construction et hébergement /restauration). La plupart des entreprises sont parvenues à éviter une crise de trésorerie et à préserver leur pérennité, néanmoins elles en sortent fragilisées sur le plan de leur solvabilité et elles diffèrent leurs projets d'investissement. **Le climat des affaires est ainsi au plus bas** en 2020 en moyenne, selon l'enquête de conjoncture.

Les situations sectorielles sont très hétérogènes. Les secteurs tournés vers l'extérieur sont en grande difficulté et ne subsistent que grâce aux mesures de sauvegarde. Ceux qui s'appuient sur la demande interne ont rapidement retrouvé leurs fondamentaux (à l'exception du BTP qui poursuit la baisse tendancielle qui l'affecte depuis plusieurs années), certains bénéficiant même de l'effet de report de la consommation sur le marché local induit par le confinement externe. La situation du secteur du nickel est quant à elle contrastée, avec une activité minière plutôt bien orientée, mais une activité métallurgique entravée par des problèmes techniques, sociaux et politiques qui l'ont empêché de capter les bénéfices d'un marché international qui se raffermi au fil des mois.

De son côté, **la consommation est globalement résiliente** sur l'année, une partie des ménages, bénéficiant des mesures de soutien⁴, ayant pu augmenter son épargne et ses dépenses (biens d'équipement, véhicules...). Toutefois, **la situation est plus délicate** pour ceux qui n'entrent pas dans le cadre de ces dispositifs de soutien et qui sont fragilisés par la situation conjoncturelle.

Les déséquilibres des finances publiques se sont aggravés par un effet de ciseau résultant du contexte conjoncturel défavorable aux recettes fiscales et sociales, alors que simultanément les dépenses de soutien à l'économie et de prévention du risque sanitaire ont fortement augmenté.

¹ Résultat en faveur du non à 53,26 % contre 56,67% lors de la 1^{ère} consultation de novembre 2018

² Cf. note CEROM : [Les impacts économiques de la crise de la Covid \(avril 2020\)](#)

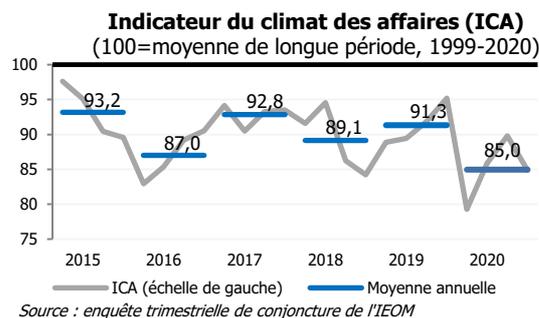
³ Cf. Note CEROM : [La crise sanitaire de la Covid-19 contamine l'économie calédonienne en 2020 et surtout au-delà](#)

⁴ Chômage partiel « renforcé » (indemnité de 70% de la rémunération brute, limitée à 4,5 fois le salaire minimum), fonds de solidarité destiné aux agents économiques quel que soit leur régime fiscal et social et qui enregistrent au moins 50% de perte de chiffre d'affaires, plan d'urgence de soutien des provinces

Une économie ébranlée mais résiliente au regard d'un contexte exceptionnel

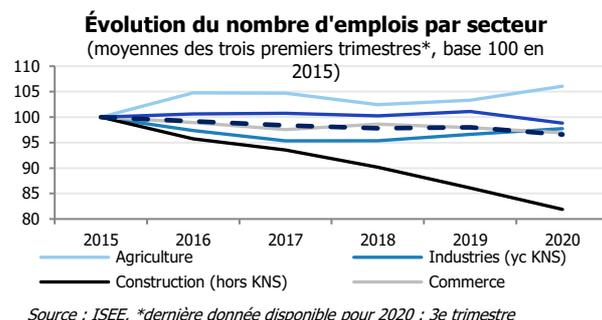
Un climat des affaires plombé par le risque sanitaire

Le climat des affaires mesuré auprès des chefs d'entreprise par l'IEOM s'établit à un plus bas en moyenne en 2020 (à 85 soit -6,3 points sur l'année), loin de sa moyenne de longue période (correspondant à une croissance assez soutenue). Toutefois, la forte chute enregistrée au 1^{er} trimestre (point bas sous les 80) au moment de l'arrivée du risque sanitaire de la Covid-19 et du confinement de la population (du 24 mars au 20 avril), occulte une **relative résilience de l'économie** calédonienne jusqu'en fin d'année (rattrapage de la consommation), avant que le conflit autour du rachat de l'usine du Sud ne s'intensifie et pèse sur le momentum.



Des pertes d'emplois concentrées dans certains secteurs

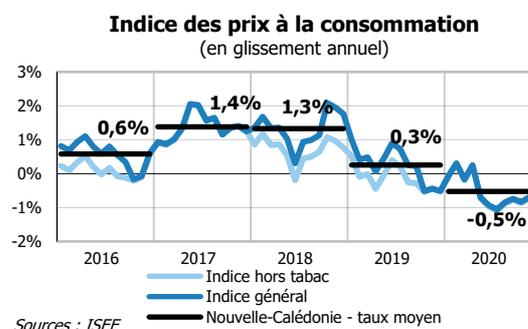
Les mesures de soutien mises en place par les collectivités semblent avoir limité les faillites et les destructions d'emplois, mais n'ont pas permis de prolonger l'amorce de reprise de **l'emploi salarié privé** enregistrée en 2019 (+0,2% après trois années de contraction). Ainsi, le nombre de salariés moyen (sur les trois premiers trimestres) fléchit de 1,4 % par rapport à 2019, soit 950 emplois en moins. Il s'établit à 64 950 salariés, son niveau de 2012.



Alors que la construction (-4,9 %) poursuit la tendance baissière de ses effectifs avec une destruction de 315 emplois (-1 350 emplois depuis 2015), les pertes d'emplois dans **les services** (-2,3 %) et le commerce (-1,0 %) mettent en exergue les impacts de la crise sanitaire, notamment dans les branches de l'hébergement et de la restauration (-12,3 %, soit -530 emplois). En revanche, tiré par le secteur minier, l'emploi dans **l'industrie** progresse avec une création nette moyenne de 170 emplois (+1,2 %). L'emploi dans le secteur **primaire** reste quant à lui orienté positivement (+2,7 %). L'impact sur l'emploi du conflit de l'usine du Sud ne devrait être apparent qu'en début d'année 2021.

Une baisse des prix inédite mais concentrée sur les prix des produits importés

La Nouvelle-Calédonie **affiche un taux d'inflation négatif** à -0,5 % en moyenne annuelle en 2020. Ce repli historique de l'IPC s'explique en premier lieu par la baisse des prix des produits importés, en lien avec la crise économique mondiale : les prix des produits manufacturés enregistrent une diminution de 2,5 % (notamment les articles d'habillement, l'ameublement et véhicules) et ceux de l'énergie sont en baisse de 4,5 % dont -9,9 % pour les carburants.

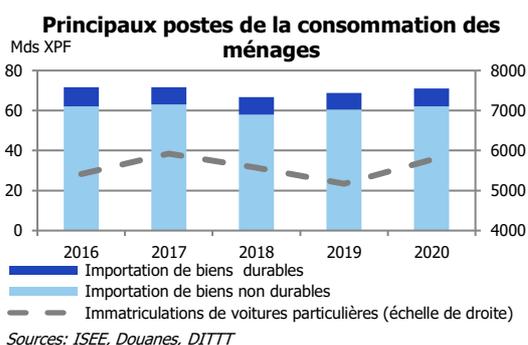


L'impact positif sur le pouvoir d'achat est en partie rogné par la hausse des prix des biens alimentaires (+2,5 % en moyenne par rapport à 2019), poste important notamment dans le budget des ménages les plus modestes. Les prix des services et du tabac sont également en progression en 2020 : respectivement +0,2 % et +0,5 %.

Une consommation des ménages résiliente sur fond de disparités

La **consommation des ménages se maintient**, voire augmente légèrement, bénéficiant globalement d'un effet de report sur le marché local induit par le confinement externe. L'épargne supplémentaire, pour partie « forcée » (+9,7 mds XPF) constituée au 2nd trimestre a servi à des dépenses, notamment entre septembre et octobre. En fin d'année, les ménages arbitrent à nouveau davantage en faveur de l'épargne, dans un contexte social et politique tendu.

La bonne tenue des dépenses des ménages se matérialise par la progression de 3,1% des importations de biens de consommation. Les immatriculations de véhicules de tourisme également sont en nette hausse (+11,6 %), après deux années consécutives de recul. En revanche, malgré une fin d'année mieux orientée, les investissements des ménages dans l'habitat ralentissent : la production de crédits à l'habitat diminue de 2,3 %.

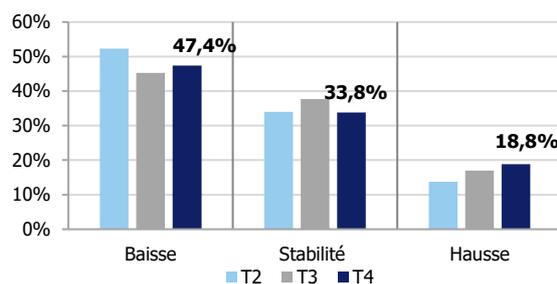


Les entreprises priorisent leur trésorerie et diffèrent leurs investissements

Face au contexte, la **priorité des entreprises a été de sauvegarder leur trésorerie** afin de poursuivre leur activité. Leurs dépôts progressent ainsi de 23,2 mds XPF en 2020 à travers les différés d'échéances et les octrois de Prêts Garantis par l'État⁵ (PGE). Ces différents dispositifs, bien que temporaires, ont donné du temps aux entreprises et ont permis d'éviter la multiplication des défaillances, même si un début de dégradation est observé en fin d'année. En revanche, leur solvabilité est fragilisée et les **projets d'investissement sont mis au second plan** : selon l'enquête de conjoncture du 4^e trimestre, une entreprise sur deux anticipe une baisse de ses investissements en 2021.

Après une année 2019 atypique (avions d'Aircalin et bus Tanéo), les importations de biens d'investissement retombent mécaniquement (-25,1 %, soit -25,8 mds XPF, un montant proche de la valeur des avions Aircalin) mais s'établissent toutefois à un niveau supérieur à celui des trois années antérieures. Dans le même temps la production de crédits d'investissement des entreprises recule légèrement (-1,9 %).

Prévisions des investissements à 12 mois



Source : Enquête de conjoncture de l'IEOM

Les échanges extérieurs se contractent

Les exportations (175,4 mds XPF), sont de nouveau en baisse en 2020 (-3,4 %, après -6,8 % en 2019), résultat de la diminution des exportations de nickel (-4,4 %, soit -7,5 mds XPF malgré la hausse de celles de minerais) et, dans une moindre mesure, du recul des exportations de produits de la mer (-8,4 %), notamment d'holothuries et de thons.

En parallèle, les **importations**, qui avaient connu un pic exceptionnel en 2019 (avec la livraison de nombreux matériels de transport), retrouvent un niveau plus habituel en 2020 : 270,7 mds XPF en recul de 13,8 % sur l'année. Outre cette correction technique, la chute des cours du pétrole, engendrée par la situation conjoncturelle mondiale, se répercute sur la valeur des importations d'énergie (-26,4 %).

Les exportations se contractant moins fortement que les importations, le **déficit commercial** diminue sensiblement (-37 mds XPF) et repasse sous la barre des 100 mds XPF, permettant ainsi au **taux de couverture** de gagner 7,0 points sur un an et de s'établir à 64,8 %.

Importations de biens d'investissement



Sources : ISEE, douanes

Des finances publiques mises à rude épreuve

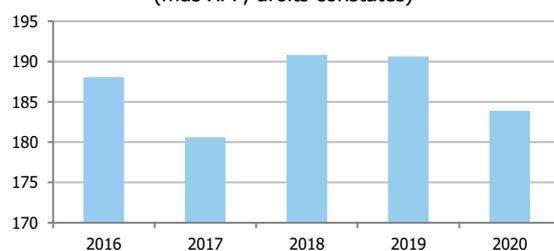
Les finances publiques, déjà sous tensions ces dernières années, font face à un triple impact lié à la crise sanitaire.

Dans une mesure plus modérée qu'escompté, les **rentrées fiscales sont mécaniquement en diminution** : -7 mds XPF par rapport à 2019 pour les droits constatés. La TGC, l'IS et l'IRPP sont tous en baisse de 3 % (soit respectivement -1,5 md XPF, -0,8 md XPF et -0,8 md XPF), alors que d'autres comme la patente ou l'IRVM enregistrent des baisses importantes : respectivement -1,9 mds XPF et -0,7 md XPF⁶.

En parallèle, cette situation de crise engendre des **dépenses additionnelles** consécutives au financement des mesures de soutien à l'économie (chômage partiel qui a concerné 12 600 bénéficiaires distincts pour 5 mds XPF et report de cotisations sociales pour 1,5 mds XPF) et à la gestion des aspects sanitaires et du confinement externe (coût des quatorzaines obligatoires et réquisition des avions et des hôtels pour 7 mds XPF).

Face à ces besoins financiers exceptionnels, le gouvernement a souscrit un prêt de 28,6 mds XPF auprès de l'AFD (garanti par l'État, avec un différé de deux ans et remboursable sur une durée de 25 ans) qui **accroît sensiblement le niveau d'endettement** global de la collectivité de la Nouvelle-Calédonie dont le taux devrait atteindre 144 % en 2021 et 133 % en 2022 (après le différé).

Évolution des recettes fiscales (mds XPF, droits constatés)



Source : DBAF

⁵ Prêt consenti par les banques aux entreprises de toutes tailles, quelle que soit leur forme juridique. Destiné à soutenir la trésorerie des entreprises, il bénéficie d'une garantie de l'Etat à hauteur de 70 % à 90 % selon la taille de l'entreprise. Le prêt comporte un différé d'amortissement sur une durée d'un an et sa durée de remboursement pourra s'étaler de 1 à 5 ans.

⁶ TGC : Taxe Générale à la Consommation ; IS : Impôt sur les sociétés ; IRPP : Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques ; IRVM : Impôt sur le Revenu des Valeurs mobilières

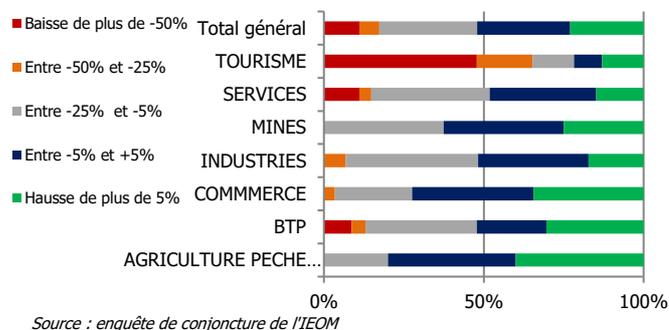
Des situations sectorielles hétérogènes

Des secteurs inégalement impactés

Les chefs d'entreprise interrogés sur l'évolution de leur chiffre d'affaires pour l'année 2020 (par rapport à 2019), font état **d'une perte moyenne de 9 %**, avec une grande disparité selon les secteurs.

Bénéficiant du **regain de consommation locale** post confinement interne, les entreprises de plusieurs secteurs parviennent à maintenir leur niveau d'activité voire même dans certains cas à l'augmenter. C'est le cas notamment dans le secteur primaire, le commerce (équipements au foyer, informatique, automobile, grande distribution...), certaines industries et même certains services (nettoyage, logistique...). En revanche, la dégradation est très marquée dans d'autres services (événementiel, tourisme...) qui enregistrent des pertes moyennes de chiffre d'affaires importantes.

Évolution du CA 2020 par rapport à l'année précédente



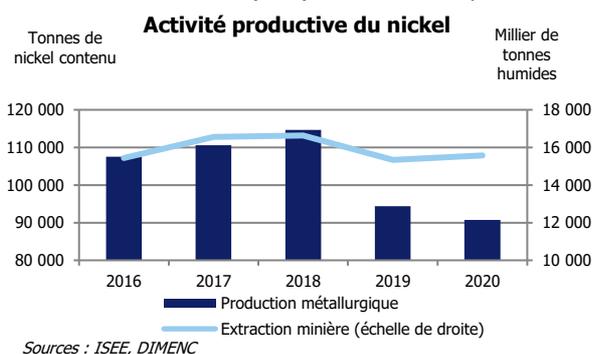
Dualité du secteur du nickel sur fond de difficultés techniques et crise de l'usine du Sud

Le cours moyen du nickel reste relativement stable en 2020 (13 772 \$/tonne en 2020, contre 13 903 \$/tonne en 2019), malgré la crise mondiale et la remontée des stocks mondiaux du LME (+51 % en moyenne, en lien avec la montée en puissance des capacités de l'Indonésie). **Il se renforce au second semestre** pour s'installer au-dessus des 15 000 \$/tonne, porté par le rapide redémarrage de la Chine, le succès des batteries électriques à l'échelle mondiale ainsi que par les perturbations de l'offre de nickel calédonien en fin d'année (point haut de l'année à 17 772 \$/tonne en décembre).

Malgré ce contexte, les 3 opérateurs métallurgiques de Nouvelle-Calédonie enregistrent une **année difficile**, toujours loin des objectifs et de l'équilibre financier. Vale a annoncé la **cession de l'usine du Sud, fait le choix stratégique de fermer sa raffinerie** et d'arrêter la production de cobalt et de NiO, pour se recentrer sur le NHC, produit semi fini dont la demande mondiale est particulièrement dynamique. L'arrêt forcé de la production en fin d'année (suite aux exactions liées au désaccord industriel et politique sur le choix du repreneur) a entamé une partie de sa performance : la production chute de 41,8 % au 4^e trimestre mais atteint un record annuel à 18 253 tonnes (6 483 tonnes en 2019). De son côté la SLN a produit 48 000 tonnes de nickel contre les 55 000 initialement visées, ses approvisionnements en minerais ayant été affectés par les mouvements sociaux. Enfin, la maintenance de l'un des deux fours de l'usine du Nord (KNS) fait chuter sa production de 29 % (16 900 tonnes en 2020), bien loin de l'objectif initial des 54 000 tonnes.

Au total, **la production métallurgique se contracte** de 3,9 % en 2020, alors qu'elle avait déjà diminué de 17,7 % en 2019. Malgré ce recul, les **exportations** de métal progressent légèrement en volume (+0,8 %), mais diminuent en valeur (-13,0 %), alors qu'elles avaient déjà diminué l'an passé (-11,4 %) notamment du fait d'un « discount » sur les marchés des ventes de ferronickel.

En revanche, **la production minière s'inscrit en hausse** (+1,5 %) et les exportations de minerais augmentent sensiblement (+16,6 % en volume, et +21,9 % en valeur), principalement grâce à l'autorisation accordée à la SLN depuis 2019 d'exporter du minerai (4 Mth) et à l'accroissement de la demande chinoise qui reste soutenue et tire les prix du minerai vers le haut.



Le BTP s'enfonce dans la crise

En 2020, **les difficultés structurelles du secteur du BTP continuent de s'accroître**, comme en témoigne le nouveau point bas historique de la consommation de ciment (-5,1% sur un an).

Cette évolution est le résultat **du recul de la commande publique**, de l'absence de projets de grande ampleur et du décalage dans le temps de projets structurants tels que le projet Lucy ou encore de leur abandon, comme le carré Rolland. Elle s'explique également par un **ajustement tendanciel de la commande privée**, notamment sur le marché devenu saturé du logement intermédiaire. La légère diminution de la production de crédit à l'habitat (-1,3 Mds XPF en 2020, après

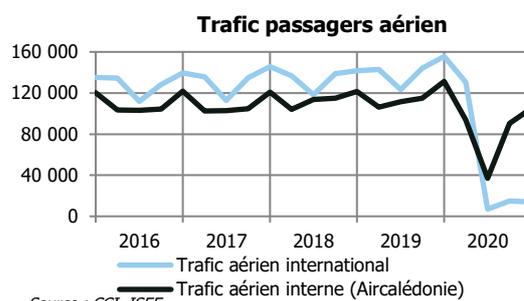
-14,4 Mds XPF en 2019), malgré des taux d'intérêt historiquement bas, confirme également la maturité de ce marché et une relative frilosité des ménages à investir.

Le secteur touristique frappé de plein fouet par la fermeture des frontières

Face à la menace de la Covid-19, la Nouvelle-Calédonie a fermé ses frontières dès la fin du 1^{er} trimestre. Le nombre de **passagers internationaux s'écroule** en conséquence : 166 261 en 2020, contre 565 743 en 2019, soit -71 %. Le **trafic aérien interne s'en sort mieux**, mais le regain du tourisme local ne permet pas de compenser complètement l'absence de visiteurs étrangers : 326 215 passagers en 2020 contre 464 102 en 2019, soit -42 %.

Au-delà des structures hôtelières, qui sont touchées de manière différenciée selon qu'elles bénéficient ou pas du tourisme local et des réquisitions (pour quatorzaine), c'est tout **l'écosystème de l'industrie touristique du territoire qui est paralysé** et qui survit grâce aux mesures de soutien : activités de croisière, excursionnistes, agences de voyage.

Selon l'enquête de conjoncture menée par l'IEOM, 78 % des entreprises du secteur du tourisme enregistrent une diminution de leur chiffre d'affaires en 2020, par rapport à 2019, dont une baisse de plus de 50 % pour une majorité d'entre elles.



Source : CCI, ISEE

Le secteur primaire résiste à la crise de la Covid-19

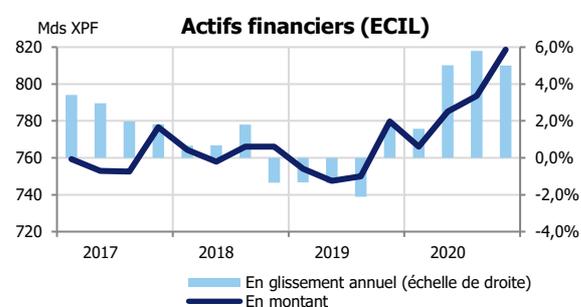
Le secteur primaire a été peu impacté par la crise de la Covid-19, la production n'ayant pas été arrêtée, tandis qu'elle était soutenue par la consommation locale. L'évolution de la production de la **filière viande** est contrastée avec d'un côté les abattages de porcins qui augmentent de 6,0 % sur un an, et de l'autre ceux de bovins qui diminuent de 7,7 % sur la même période (le niveau d'abattage bovin était plus élevé en 2019 du fait de la sécheresse de fin d'année). De son côté, la **filière pêche** est en légère perte de vitesse, le volume de pêche des palangriers diminuant de 2,9 %, entraînant dans son sillage une diminution des exportations de thons (-13,9 % en volume par rapport à 2019). Enfin, la **filière aquaculture** parvient à maintenir une bonne performance, avec des exportations de crevettes en légère baisse en volume (-0,9 %), mais en augmentation en valeur (+1,8 %). Cependant, la filière s'attend à une baisse des commandes en 2021, les stocks constitués par la clientèle s'écoulant moins bien qu'à l'accoutumée.

Une activité bancaire mobilisée en soutien à l'économie

Hausse sensible des dépôts à vue en lien avec le confinement et les PGE

La hausse de l'épargne des ménages et le renforcement de la trésorerie des entreprises dans le cadre de la crise sanitaire alimentent l'accélération de la croissance de l'encours des actifs financiers des établissements locaux : +5,0 % en 2020 après +1,8 % sur l'année 2019. Les **dépôts à vue sont largement privilégiés** (+12,4 % après +3,2 % un an auparavant), au détriment des dépôts à terme (-6,9 %, malgré la collecte des non-résidents sur ce produit).

Par ailleurs, les contrats d'assurance-vie enregistrent un regain de dynamisme en 2020 (+4,7 %). En revanche, les autres encours des placements hors zone d'émission sont plutôt mal orientés (notamment les OPCVM). Au total, l'encours des placements hors zone d'émission, qui représente 21 % des actifs, augmente de 3,4 %.

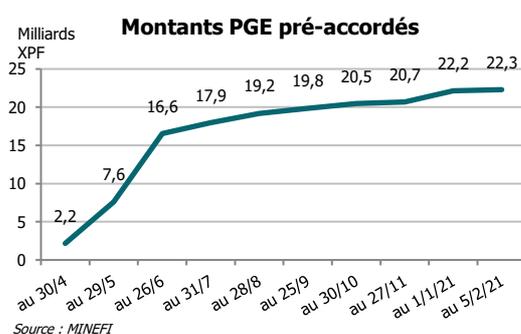


Source : IEOM

Une activité bancaire marquée par le soutien aux entreprises

L'activité de la place bancaire calédonienne est soutenue en 2020, les banques étant le pilier de la **chaîne de distribution des PGE** dont les encours consentis atteignent 22,3 mds XFP en fin d'année (à travers plus de 1 320 bénéficiaires de PGE, dont 70 % de très petites entreprises). Afin d'alléger à court terme la trésorerie des entreprises, elles ont également mis en place des différés d'échéances. Ainsi, malgré une conjoncture défavorable et peu de gros projets d'investissement, l'encours brut des crédits de la place progresse de 4,6 % à fin 2020.

L'encours des crédits aux ménages progresse également mais plus lentement (+3,1 % après 3,9 % en 2019) sous l'effet du ralentissement tendanciel des crédits à l'habitat (+3,2 %, après +4,9 % à fin 2019) et malgré un regain de dynamisme des crédits à la consommation (+2,6 %, après -0,9 % un an auparavant).



Source : MINEFI

Porté par **l'octroi du prêt de l'AFD** (28,6 mds XPF) à la Nouvelle-Calédonie (dans le cadre du financement des dépenses liées à la crise sanitaire), l'encours de prêts octroyés par les établissements hors zone d'émission augmente sensiblement (+6,2 %), portant l'encours brut total des crédits consentis à l'économie à 1 326 mds XPF (+5,2 % après 3,8 % en 2019).

Une politique monétaire volontariste de soutien à l'économie

En réponse à la crise sanitaire et dans le cadre de la modernisation de sa politique monétaire, l'IEOM a mis en place des **mesures fortes d'accompagnement du système bancaire**. Ainsi, entre avril et novembre 2020, plusieurs lignes de crédit sont venues soutenir la liquidité bancaire pour un montant total de 150 milliards XPF pour la zone monétaire Pacifique (dont 60% en Nouvelle-Calédonie). Ces nouveaux instruments marquent un changement de dimension par rapport à la politique traditionnelle menée jusqu'alors, centrée sur le réescompte pour une quinzaine de milliards XPF. Ces lignes basées sur des durées plus longues (de 6 à 36 mois) et des taux plus bas (de +0,10% à -0,30% avec un mécanisme incitatif) visent à créer les conditions favorables au bon fonctionnement du système bancaire et par conséquent **au financement global de l'économie**.

Le portefeuille des banques reste sain

Grâce aux mesures de soutien, les difficultés de l'économie calédonienne ont un impact relativement limité sur la **qualité du portefeuille des établissements de crédits**. Ainsi, le taux de créances douteuses reste contenu à 3,5 % à fin décembre 2020. Toutefois, bien que la hausse de la sinistralité ne soit pas encore constatée, les banques anticipent un risque accru par la fragilisation de la situation financière des entreprises.

Perspectives 2021 : sur un fil d'équilibre

Dans le prolongement de 2020, l'année 2021 s'annonce tout aussi compliquée, voire encore davantage compte tenu de l'état de santé de l'économie et du possible essoufflement de l'impact des mesures de soutien. Alors que **la crise sanitaire perdure sur le plan international**, le prolongement du confinement externe annoncé jusqu'en octobre 2021 ne présage pas de retour rapide à la normale dans les secteurs exposés sur l'extérieur. Par ailleurs, le **deuxième confinement interne** (du 9 mars au 1^{er} avril) aura lui aussi un impact direct sur la création de richesse de l'année, bien que très probablement plus modéré qu'en 2020 (les agents économiques étant mieux préparés).

La fragilisation de la situation financière des entreprises, dont le recours à l'endettement de court terme (PGE) entame le potentiel d'investissement, pourrait se faire sentir de manière plus prégnante sur la sinistralité, et plus largement sur la vulnérabilité générale des différents agents économiques.

La problématique des finances publiques (notamment du déséquilibre des comptes sociaux et de l'augmentation du niveau d'endettement) est primordiale (la baisse des recettes fiscales telles que l'IS devrait se faire sentir en 2021) et profonde. Elle appelle à des réformes structurelles qui pourraient impacter les règles budgétaires des différentes collectivités, et plus largement, le système de fiscalité et de protection sociale du territoire.

Outre ces questions économiques et financières, **le maintien de la stabilité sociale**, dans le contexte d'une fragilisation de la population défavorisée, mais aussi l'éventuelle tenue du **troisième référendum d'autodétermination** en 2021 dont la demande vient d'être officialisée par les partis indépendantistes, seront des enjeux majeurs.

Pour autant, l'économie calédonienne conserve des facteurs de résilience. **L'accord conclu pour la reprise de l'usine du Sud** permet une sortie par le haut de cette crise et de compter sur le redémarrage du projet Lucy, vecteur important d'activité et d'emploi, notamment dans le BTP. Par ailleurs, avec la crise sanitaire et le confinement, des sources possibles de gains de productivité, de réduction de coûts, ou encore d'activité émergent à travers l'économie numérique, le recentrage régional ou encore les nouvelles méthodes de travail et de production.

Enfin, la **solidarité nationale continue de jouer pleinement** pour aider l'économie calédonienne à surmonter cette période compliquée, le temps pour elle de s'ajuster. L'annonce récente par le ministre des Outre-mer d'une aide exceptionnelle de 10 mds XPF attribuée à la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la pandémie va en sens (l'État apporte également l'équivalent de 60 mds XPF, sous forme de prêt, de garantie et de défiscalisation dans le cadre de la reprise de l'usine du Sud et du projet Lucy).

Au-delà des différents enjeux politique, économique, sanitaire et institutionnel, c'est **la confiance des agents économiques qu'il faut rétablir** en 2021, condition indispensable pour que l'économie fonctionne de nouveau sans mesures de soutien et que puisse même s'enclencher une reprise vertueuse et pérenne.